



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le **lundi 13 septembre à 19h00 au Centre de Loisirs Marcel Thériault**, étaient présents :

**Martin Bordeleau, maire**  
**Jean-Pierre Picard, conseiller siège no 1**  
**Guy Laverdière, conseiller siège no 2**  
**Elaine Roy, conseillère siège no 3**  
**François Chevrier, conseiller siège no 4**  
**Manon Pagette, conseillère siège no 5**  
**Michel Venne, conseiller siège no 6**

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire.  
Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, après vérification, déclare l'assemblée ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Suivi des procès-verbaux
5. Octroi d'un montant de 1 000 \$ - Aide aux bénévoles pour les chats errants
6. Transport énergétique - Lettre d'appui

**FINANCES**

7. Approbation des comptes à payer
8. SQ – Deuxième versement
9. Présentation et adoption des états financiers 2020
10. Annulation de la résolution numéro 301-2021-09
11. Résolution modifiant le règlement 665-2021 ayant pour effet de décréter un emprunt pour des travaux d'investissements de 1 000 000 \$ pour l'exécution de travaux de voirie sur les routes municipales

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. Période de questions

**PAUSE**

**VOIRIE – AQUEDUC – EAUX USÉES – MATIÈRES RÉSIDUELLES**

13. Embauche mécanicien
14. Construction Jacques Thériault inc. – paiement de facture travaux garage
15. Soumission réparation – L'Atelier AP inc. – Niveleuse
16. Soumission Pagette et Frères – Pelle camion Mack blanc
17. Soumission les barrières Spectron – Carrière municipale
18. Paiement facture 9367-7557 Québec inc. – Travaux rue Simon-Lussier
19. Paiement Excavation Rémi Forget – Travaux différentes rues
20. Paiement Groupe 769 – Tamisage carrière municipale
21. Paiement Association des transporteurs en vrac
22. Certificat de paiement numéro 3 – BLR inc. – Prolongement de trottoirs
23. Paiement GBI – Ingénierie prolongement de trottoirs
24. Paiement GBI – Analyse de vétusté des eaux



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



25. Achat de sel – Hiver 2021-2022
26. Paiement réparation – Camion à ordures – Inter – Boucherville

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

27. Congrès des directeurs service incendie

### **URBANISME**

28. Avis de motion modifiant le règlement de zonage 206-1990
29. Dépôt du second projet de règlement numéro 664-2021 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990 afin de créer la zone 510 à même la zone 507

### **LOISIRS – CULTURE – TOURISME – VIE COMMUNAUTAIRE**

30. Embauche secrétaire loisirs – culture – tourisme
31. Embauche préposée à l'accueil touristique
32. Vélo de montagne St-Côme – assurance MMQ
33. Octroi de contrat – Spectacle Vendredis de l'Harmonie
34. Octroi de mandat – Pancarte de sécurité sentiers et autres – Coop TSUGA
35. Résolution PAFSSPA – Sentiers de vélo de montagne

### **DIVERS**

36. Affaires nouvelles
37. Période de questions
38. Levée de la séance

## **ADMINISTRATION**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 303-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 304-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** les procès-verbaux suivants soient adoptés tels que présentés, à savoir :

- Séance ordinaire du 9 août 2021
- Séance extraordinaire du 23 août 2021

Adopté



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



#### 4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Marché des découvertes
- Inauguration des sentiers municipaux
- Vendredi de l'Harmonie
- Émission de permis à date :
  - 83 permis de construction
  - 11 permis de construction commerciale
  - 39 permis de rénovations extérieures
  - 17 permis de rénovations intérieures

#### 5. OCTROI D'UN MONTANT DE 1 000 \$ - AIDE AUX BÉNÉVOLES POUR LES CHATS ERRANTS

**CONSIDÉRANT** l'organisme bénévole qui s'occupe des chats errants sur le territoire de Saint-Côme;

**CONSIDÉRANT** leur demande d'aide financière leur permettant d'acquérir du matériel nécessaire pour les attraper et les faire stériliser;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### Résolution numéro 305-2021-09

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme octroie un don de 1 000 \$ à l'organisme de Madame Josée Blanchard pour acquérir une partie du matériel nécessaire.

Adopté

#### 6. TRANSPORT ÉNERGÉTIQUE – LETTRE D'APPUI

**CONSIDÉRANT** le projet de transition énergétique des transports visée par les gouvernements provincial et fédéral;

**CONSIDÉRANT** la solution novatrice du TREE (Termaco Réserve Electrical Energy) qui permettra la recharge rapide et simultanée d'une multitude de motoneiges et de véhicules électriques sans impact sur la capacité électrique du réseau local;

**CONSIDÉRANT** que ce projet novateur s'inscrit dans les fondements d'une économie durable et de l'écotourisme;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### Résolution numéro 306-2021-09

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme confirme par lettre son appui au projet énergétique de transport du TREE (Termaco Réserve Electrical Energy).

Adopté



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



## **FINANCES**

### **7. APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

La secrétaire de séance dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et à payer au montant de **84 791,64 \$** en date du 31 août 2021

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 307-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : **19823 à 19845**

Fichiers électroniques (dépôt direct) : **3079 à 3123**

Totalisant un montant de **84 791,64 \$**

La liste des comptes à payer et déboursés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

### **8. SQ – DEUXIÈME VERSEMENT**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 308-2021-09**

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise la directrice générale, Marie-Claude Couture, à effectuer le second versement de la facture de la Sûreté du Québec au montant de 198 255 \$.

Adopté

### **9. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

**CONSIDÉRANT** la présentation des États financiers audités pour l'année 2020;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 309-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** les membres du conseil, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec [L.R.Q. c. C 27-1], adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 tel que présenté par la firme de comptabilité Boisvert et Chartrand SENCRL.



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Adopté

#### 10. ANNULATION RÉOLUTION 301-2021-09

**CONSIDÉRANT** que la résolution 301-2021-09 adoptée pour modifier le règlement ne répond pas à la demande du MAMH;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 310-2021-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la résolution 301-2021-09 soit annulée et reformulée dans une nouvelle résolution.

Adopté

#### 11. RÉOLUTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT 665-2021 AYANT POUR EFFET DE DÉCRÉTER UN EMPRUNT POUR DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS DE 1 000 000 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES ROUTES MUNICIPALES

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a adopté le règlement 665-2021 ayant pour effet de décréter un emprunt pour des investissements de 1 000 000 \$ pour l'exécution des travaux de voirie sur les routes municipales;

**CONSIDÉRANT** qu'un attendu que doit être ajouté afin que le règlement soit approprié et qualifié de règlement « parapluie »;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 311-2021-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 1063 du Code municipal du Québec.

Adopté

### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h13 et se termine à 19h20.

### VOIRIE – AQUEDUC – EAUX USÉES – MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 13. EMBAUCHE MÉCANICIEN

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme est propriétaire de plusieurs véhicules;



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



- CONSIDÉRANT** que les coûts d'entretien mécanique sont particulièrement élevés;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité a évalué qu'un mécanicien à l'emploi de la Municipalité était plus économique et rentable;
- CONSIDÉRANT** que la résolution 098-2021-03 est par le fait même annulée;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 312-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE** la Municipalité de Saint-Côme embauche, Christian Morin, à titre de mécanicien.
- QUE** le salaire soit celui de la convention collective et l'entente intervenue entre les parties, soit la Municipalité de Saint-Côme et le SCFP.
- QUE** le début de l'emploi est le 13 septembre prochain.
- QUE** M. Morin ait droit à 4 semaines de vacances payées.
- QUE** M. Morin soit autorisé à avoir les accès nécessaires à son emploi.
- QUE** la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à son embauche.

Adopté

**14. CONSTRUCTION JACQUES THÉRIAULT INC. – PAIEMENT DE FACTURE TRAVAUX GARAGE**

- CONSIDÉRANT** la facture de 16 716,08 \$ incluant les taxes de Les Constructions Jacques Thériault inc. pour le garage municipal;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 313-2021-09**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture au montant de 16 716,08 \$ incluant les taxes à Les Constructions Jacques Thériault Inc.
- QUE** le paiement soit fait à même le fonds de roulement et remboursé sur une période de 4 ans.

Adopté

**15. SOUMISSION RÉPARATION – L'ATELIER AP INC. - NIVELEUSE**

- CONSIDÉRANT** les réparations à effectuer sur la niveleuse;
- CONSIDÉRANT** la soumission de L'Atelier AP Inc. au montant de 7 648,57 \$ plus les taxes applicables;



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 314-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité octroie la réparation de la niveleuse à L'Atelier AP Inc. pour la réparation de la niveleuse au montant de 7648,57 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

**16. SOUMISSION PAGETTE ET FRÈRES – PELLE CAMION MACK BLANC**

**CONSIDÉRANT** le besoin de la Municipalité de procéder à la réparation de la pelle du camion Mack blanc pour la saison hivernale;

**CONSIDÉRANT** la soumission de Pagette et Frères inc. au montant de 5 966,60 \$ plus les taxes applicables;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 315-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité octroie la réparation à Pagette et Frères au montant de 5 966,60 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

**17. SOUMISSION LES BARRIÈRES SPECTRON – CARRIÈRE MUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a 2 entrées donnant accès à la carrière municipale;

**CONSIDÉRANT** le besoin de la Municipalité de restreindre l'accès par des barrières coulissantes;

**CONSIDÉRANT** la soumission numéro SC210831 de Les barrières Spectron au montant de 14 575,00 \$ plus les taxes applicables;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 316-2021-09**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité octroie le mandat à Les barrières Spectron au montant de 14 575,00 \$ par barrière.

**QUE** le montant soit pris à même le fonds de roulement de la municipalité et remboursé sur une période de 4 ans.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**18. PAIEMENT FACTURE 9367-7557 QUÉBEC INC. – TRAVAUX RUE SIMON-LUSSIER**

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 130 de 8 809,96 \$ incluant les taxes de 9367-7557 Québec inc. pour les travaux sur la rue Simon-Lussier;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 317-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 130 au montant de 8 809,96 \$ incluant les taxes de 9367-7557 Québec Inc.

**QUE** le paiement soit fait par le fonds général.

Adopté

**19. PAIEMENT EXCAVATION RÉMI FORGET – TRAVAUX DIFFÉRENTES RUES**

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 1005799 de 26 818,64 incluant les taxes d'Excavation Rémi Forget pour les travaux réalisés sur différentes rues;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 318-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 1005799 au montant de 26 818,64 \$ d'Excavation Rémi Forget.

**QUE** le montant soit financé au règlement d'emprunt de la voirie.

Adopté

**20. PAIEMENT GROUPE 769 – TAMISAGE CARRIÈRE MUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 2112 de 10 933,82 \$ incluant les taxes du Groupe 769 pour le tamisage à la carrière municipale;

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 2113 de 3 340,02 \$ incluant les taxes du Groupe 769 pour ces mêmes travaux;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 319-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 2112 et 2113 au montant de 14 273,84 \$ incluant les taxes du Groupe 769.



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**QUE** le montant soit financé au règlement d'emprunt de la voirie.

Adopté

## 21. PAIEMENT ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 20110 de 6 230,68 \$ incluant les taxes de l'Association des transporteurs en Vrac Zone de Joliette Inc.;

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 20127 de 6 168,99 \$ incluant les taxes de l'Association des transporteurs en Vrac Zone de Joliette Inc.;

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 20128 de 6 168,99 \$ incluant les taxes de l'Association des transporteurs en Vrac Zone de Joliette Inc.;

**CONSIDÉRANT** la facture numéro 20136 de 5 336,16 \$ incluant les taxes de l'Association des transporteurs en Vrac Zone de Joliette Inc.;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 320-2021-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement des factures numéro 20110, 20127, 20128 et 20136 au montant de 23 904,82 \$.

**QUE** le montant soit financé au règlement d'emprunt de la voirie.

Adopté

## 22. CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 3 – BLR INC. PROLONGEMENT DES TROTTOIRS

**CONSIDÉRANT** le certificat de paiement numéro 3 de GBI en faveur de BLR excavation inc. pour la réception provisoire des travaux de prolongement de trottoirs sur la rue principale;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 321-2021-09

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 40446 au montant de 12 797,08 \$ incluant les taxes à BLR Excavation Inc.

**QUE** le paiement soit fait par le règlement prévu à cet effet.

Adopté

## 23. PAIEMENT GBI – INGÉNIERIE PROLONGEMENT DE TROTTOIRS



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**CONSIDÉRANT** la facture de GBI pour les honoraires d'ingénierie et de surveillance des travaux pour le prolongement de trottoirs sur la 347;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 322-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 18712 à GBI inc. au montant de 15 004,24 \$ incluant les taxes.

**QUE** le paiement soit fait par le règlement prévu à cet effet.

Adopté

**24. PAIEMENT GBI – ANALYSE DE VÉTUSTÉ DES EAUX**

**CONSIDÉRANT** le projet d'analyse de vétusté des équipements et mise à niveau de la station des eaux usées;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 323-2021-09**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 18969 à GBI inc. au montant de 2 328,25 \$ incluant les taxes.

Adopté

**25. ACHAT DE SEL – HIVER 2021-2022**

**CONSIDÉRANT** les demandes de prix pour le sel de voirie pour l'année 2021-2022;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues :  
Sel Frigon : 91,95 \$ la tonne métrique  
Compass Minerals : 89,51 \$ la tonne métrique

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 324-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme octroie le contrat au plus bas soumissionnaire soit Compass Minerals.

Adopté

**26. PAIEMENT RÉPARATION CAMION À ORDURES – INTER-BOUCHERVILLE**



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**CONSIDÉRANT** la facture 375757 de l'entreprise Inter-Boucherville pour la réparation du camion de vidanges;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 325-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la facture numéro 375757 d'Inter-Boucherville au montant de 13 548,82 \$ incluant les taxes.

Adopté

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**27. CONGRÈS DES DIRECTEURS SERVICE INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** que le directeur et le directeur adjoint du Service Incendie désirent s'inscrire au Congrès Annuel de l'AGSICQ 2021 ainsi qu'au séminaire de l'Association de la sécurité civile du Québec;

**CONSIDÉRANT** que le montant est prévu au budget;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 326-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise Bruno Gervais, directeur ainsi que David Gaudet, directeur adjoint du Service incendie à s'inscrire au congrès annuel de l'AGSICQ 2021 au coût de 585 \$ pour le congrès et de 253 \$ pour le séminaire de l'ASCQ.

**QUE** les frais inhérents soient remboursés sur présentation de factures.

Adopté

**URBANISME**

**28. AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 206-1990**

Un avis de motion est déposé par monsieur le conseiller Michel Venne à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, le règlement 676-2021 modifiant le règlement de zonage 206-1990 et ses amendements, afin de créer l'usage résidence de tourisme et y établir certaines conditions d'implantation et les contingerter dans les zones 102 et 301.

QU'aucun autre permis de résidences de tourisms ne soit octroyé dans les zones 102 et 301 jusqu'à l'adoption du règlement.



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



**29. DÉPÔT DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 664-2021 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 206-1990 AFIN DE CRÉER LA ZONE 510 À MÊME LA ZONE 507**

**Dépôt du second projet de règlement intitulé :**

*Second projet de règlement numéro 664-2021 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990 afin de créer la zone 510 à même la zone 507 ;*

**ATTENDU** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 14 juin 2021 et que le premier projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**ATTENDU** que la séance de consultation publique s'est tenue le 23 août à 17h30;

**EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :**

Dépôt du second projet de règlement numéro 664-2021 : Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c-27.1), monsieur le conseiller Michel Venne dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 664-2021 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 206-1990 afin de créer la zone 510 à même la zone 507 ».

**ATTENDU** que le règlement de zonage numéro 206-1990 est en vigueur sur le territoire de la municipalité depuis le 23 avril 1990, date de la délivrance du certificat de conformité de la M.R.C. Matawinie;

**ATTENDU** qu'une demande a été déposée au Département d'urbanisme de la Municipalité afin d'obtenir un zonage permettant l'établissement d'un bâtiment à vocation multifamilial par l'entreprise 9406-1066 QUÉBEC INC.;

**ATTENDU** que la Municipalité juge opportun de permettre une telle construction pour le secteur visé;

**ATTENDU** que pour arriver à cette fin, la Municipalité doit procéder à la création d'une nouvelle zone, la zone 510;

**EN CONSÉQUENCE** qu'un second projet de règlement portant le numéro 664-2021 intitulé : « Projet de règlement numéro 664-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990 afin de créer la zone 510;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 :** Le présent règlement est adopté sous le titre de « Second Projet de règlement numéro 664-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 206-1990 afin de créer la zone 510 à même la zone 507 »

**ARTICLE 2 :** Le présent règlement vise à modifier le plan de zonage de la Municipalité, tel que présenté à l'annexe A du présent règlement.

**ARTICLE 3 :** L'annexe B « Grille des usages » du règlement de zonage numéro 206-1990 est modifiée pour ajouter la grille de la zone 510, tel que présenté à l'annexe B.

**ARTICLE 4 :** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté

Avis de motion : Le 14 juin 2021  
Adoption du projet de règlement : Le 14 juin 2021  
Adoption du second projet de règlement : Le

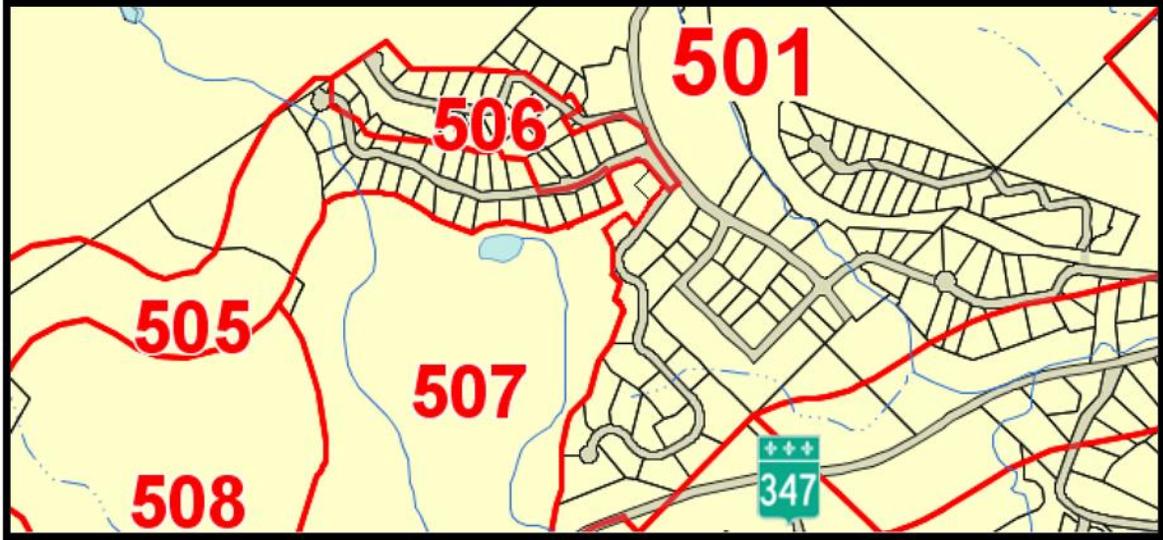


Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

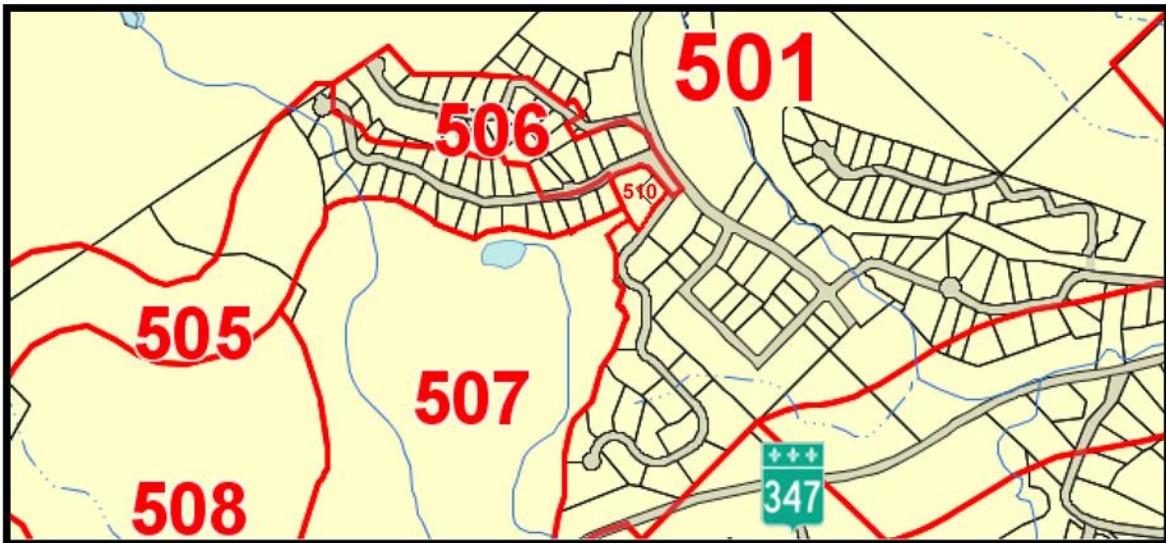


Adoption du règlement :	Le
Délivrance du certificat de conformité par la MRC :	Le
Avis public d'entrée en vigueur :	Le

**Annexe A**  
**Plan de zonage**  
Avant modification



Après modification





**Annexe B**  
**Grille de zonage**

TYPE D'USAGE	GROUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE	USAGES		NORMES (MÈTRES)				
1000	1100	1110	Unifamiliale	isolée	✗	<b>MARGE DE REcul</b>	7,50		
		1120		jumelée		<b>MARGES LATÉRALES</b>	<b>type 1000</b>		
		1130		contiguë		Aucun service	4,57		
	1200	1210	Bifamiliale	isolée	✗	1 service	3,00	RÈGLEMENT NO: 206-1990	
		1220		jumelée		2 services	2,00		
		1230		contiguë		<b>types 2000, 3000 et 4000</b>			
	1300	1310	Multifamiliale	isolée	✗	Aucun service	4,57		
		1320		jumelée		1 service	3,00		
		1500		Maison mobile		2 services	3,00		
2000	2100	2110	Services	professionnels		<b>MARGE ARRIÈRE</b>	<b>type 100</b>	4,57	GRILLE DES USAGES ET DES NORMES
		2120		personnels		<b>types 2000, 3000 et 4000</b>	7,50		
		2130		éducatifs		<b>HAUTEUR MINIMALE</b>	4,00		
	2200	2210	Restauration	type 1		<b>HAUTEUR MAXIMALE</b>			
		2220		type 2		groupe 1100, 1200 et 1300	10,00		
	2300		Hébergement			type 2000, 3000 et 4000	10,00	ANNEXE "B"	
	2400	2410	Vente au détail	type 1		<b>% MAXIMAL D'OCCUPATION</b>			
		2420		type 2		groupe 1100, 1200 et 1300	30%		
		2430		Entrepôts-vente en gros		type 2000, 3000 et 4000	50%		
2500	2510	2510	Automobile	type 1		<b>Normes particulières;</b>		497-2012, a.10.	
		2520		type 2		R.P.T.M. TYPE 2000	80%	345-2000, a.2.	
		2530		type 3		N.L.M.		269-1997, a.2.	
		2540		type 4		Maisons mobiles (1)		278-1996, a.2.	
		2550		type 5		Projet résidentiel intégré		255-1994, a.2.	
2600	2610	2610	Récréation	type 1		Projet récréo-touristique intégré (2)		254-1994, a.2.	
		2620		type 2		Unité de paysage (2)		516-2013, a. 9	
		2700	2710	Élevage		type 1	Zone inondable (3)		525-2013, a. 6
	2720	type 2		Zone marécageuse (3)					
	2730	type 3		Glissement de terrain (3)					
3000	3100		Culte et enseignement			Site d'intérêt (3)			
			Culturel			Prise d'eau potable (3)			
			Administration publique			Ensemble architectural (3)			
			Services publics						
			Serv. de santé & sociaux						
			Espaces verts						
			Parcs et terrains de jeux						
4000	4100	4110	Industriel	type 1				<b>ZONE: 510</b>	
				type 2					
				type 3					



Municipalité de Saint-Côme  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



## **LOISIRS – CULTURE – TOURISME – VIE COMMUNAUTAIRE**

### **30. EMBAUCHE SECRÉTAIRE LOISIRS, CULTURE, TOURISME**

**CONSIDÉRANT** le départ de Martine Lessard;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de Nancie Drainville pour occuper ce poste;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 327-2021-09**

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy  
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme octroie le poste à Nancie Drainville, à titre de secrétaire des loisirs, de la culture et du tourisme.

**QUE** le début de l'emploi pour ce poste est déterminé au 27 septembre 2021.

**QUE** Mme Drainville soit autorisée à avoir les accès nécessaires à son emploi.

**QUE** la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à son embauche.

Adopté

### **31. EMBAUCHE PRÉPOSÉE AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 328-2021-09**

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme embauche Annie Forest, à titre de préposée au bureau d'accueil touristique, 35h par semaine.

**QUE** le début de l'emploi est le 7 septembre 2021.

**QUE** ses conditions soient celles de la convention collective en vigueur.

**QUE** la directrice générale soit autorisée les documents nécessaires à son embauche.

Adopté

### **32. VÉLO DE MONTAGNE ST-CÔME – ASSURANCE MMQ**

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Vélo de Montagne St-Côme est un OBNL qui entretient les sentiers de vélo de montagne sur le territoire de la Municipalité;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 329-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise la MMQ à assurer l'OBNL Vélo de Montagne St-Côme afin de s'assurer que les bénévoles soient protégés pour Erreurs et Omissions ainsi que Responsabilité civile.

Adopté

### 33. OCTROI DE CONTRAT – SPECTACLE VENDREDIS DE L'HARMONIE

**CONSIDÉRANT** les spectacles prévus dans le cadre des Vendredis de l'Harmonie;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 330-2021-09

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise la directrice des loisirs à embaucher les artistes suivants :

- La Compagnie du Nord inc. au montant de 6 898,50 \$ incluant les taxes
- Production Alter-Ego au montant de 9 772,88 \$ incluant les taxes

Adopté

### 34. OCTROI DE MANDAT – PANCARTE DE SÉCURITÉ SENTIERS ET AUTRES – COOP TSUGA

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la COOP TSUGA afin de planifier et implanter, sur les sentiers de la Municipalité, une signalisation de sécurité avec repères d'évacuation, une planification d'affiches routières ainsi que des affiches de remerciements aux propriétaires;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 331-2021-09

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité autorise la directrice générale, Marie-Claude Couture, à signer l'entente au coût de 7 705 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

### 35. RÉOLUTION PAFSSPA – SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE

**CONSIDÉRANT** le programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA);

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution numéro 332-2021-09



**Municipalité de Saint-Côme**  
1673, 55<sup>e</sup> rue  
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme autorise la présentation du projet Développement d'un sentier accessible universellement et de sentiers intermédiaires et avancés au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air.

**QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Côme à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

**QUE** la Municipalité de Saint-Côme désigne Madame Josianne D. Mainguy, directrice des loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté

## DIVERS

### 36. AFFAIRES NOUVELLES

### 37. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h45 et se termine à 20h40.

## PAUSE

### 38. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 333-2021-09**

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la séance soit et est levée à 21h10.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Martin Bordeleau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Couture  
Directrice générale et secrétaire-trésorière